

PROCES VERBAL  
Séance du mardi 5 mai 2020

Présents ou en visioconférence

- Enseignants : M. Ruet (CM1/CM2), Mmes Bouquet (MS/GS), Fortier (CP/CE2), Channac (CE1), Gimbert (TRS) et Cadorne (PS/MS et directrice d'école),
- Municipalité de Vinezac : Monsieur André Laurent (Maire), Mesdames Gebelin et Ladet et M. Rey en charge des affaires scolaires et sociales.
- Représentants des parents d'élèves : Mesdames Arrès, Lopez et Mathieu et Monsieur Limousin
- Monsieur Knockaert : délégué départemental de l'éducation nationale
- Excusée : Mme Boisson (IEN),

Avant de débiter ce Conseil d'école exceptionnel, la directrice Madame Cadorne tenait à remercier l'ensemble de son équipe pour son professionnalisme et tout ce qu'elle a pu mettre en œuvre pour assurer la continuité pédagogique depuis le début du confinement ainsi que la municipalité pour sa réactivité et sa présence tout au long de ce moment. Merci à Patricia, qui s'est chargée de photocopier et de remettre les documents aux familles qui n'avaient pas d'imprimante.

Tous les messages de soutien et de remerciements des parents ont aussi été très appréciés et l'équipe enseignante les en remercie.

S'ensuit la présentation du conseil d'Ecole en particulier des nouveaux membres suite aux élections municipales : Madame Karine LADET qui devrait être la référente municipale pour l'école et M. Patrick REY qui devrait être représentant de l'équipe municipale au conseil d'école.

Mr le Maire, André LAURENT, remercie à son tour la directrice et l'équipe enseignante pour la continuité pédagogique et le dialogue avec les parents dans cette période complexe.

Ainsi il fixe les perspectives et surtout les incertitudes. A ce jour un lien étroit existe entre Mme GEBELIN, Mme LADET qui devrait lui succéder et la directrice de l'école. Des réunions ont eu lieu avec les autorités académiques tant le DASEN que l'Inspectrice de circonscription pour préparer et valider les principes d'organisation.

Ce Conseil d'école extraordinaire a pour objectif d'étudier les conditions sanitaires techniques et pédagogiques de reprise de l'école de Vinezac après la fermeture due au confinement. Il a dû être réuni en urgence afin de pouvoir informer les parents de l'organisation retenue pour la réouverture de l'école le 12 mai et pour que cette instance procède au vote sur l'aménagement des horaires qui sont proposés afin de respecter au mieux le protocole sanitaire mis en place par le gouvernement pour le déconfinement.

L'ordre du jour est abordé comme suit :

1. Aménagement des horaires.

Afin d'éviter le brassage des élèves et trop de parents aux abords de l'école, nous avons conjointement décidé avec la mairie de décaler les horaires et lieux d'entrées et de sorties de certaines classes.

8h45 – 11h45 / 13h15 – 16h15 : classe 1 (PS/MS) et classe 4 (CE1)

9h00 - 12h00 / 13h30 – 16h30 : classe 3 (CP/CE2) et classe 5 (CM1/CM2)

9h15 – 12h15 / 13h45 – 16h45 : classe 2 ( MS/GS)

(Ouverture de l'accueil 10 minutes avant).

Désormais la classe 5 entrera et sortira par le petit portail, côté route et accédera en classe par l'escalier intérieur à la classe.

Ainsi aucune classe ne se croisera aux entrées et aux sorties.

Nous demandons aux parents de respecter la distanciation sociale devant l'école.

Nous informons que l'accueil des classes se fera dans les cours, même en maternelle, et que les parents ne pourront plus entrer dans l'enceinte de l'établissement.

Mise au vote de cet aménagement des horaires :

Contre : 0            Abstention : 0    Pour : 15 voix

A l'unanimité le Conseil d'école valide ces nouveaux horaires.

Le respect des horaires est indispensable pour que cet aménagement ait un sens.

## 2. Organisation du périscolaire

Il est demandé aux parents de surveiller la température des enfants quotidiennement, de préférence au lever. À partir de 37.8°, nous vous demandons de ne pas mettre votre enfant à la garderie.

### Garderie :

Accueil à partir de 7H30 à la salle de sport tous les jours. Il est interdit aux parents d'entrer dans la salle. Le soir la garderie se terminera à 18h lundi, mardi et jeudi. **Le Vendredi elle se terminera à 17H.**

L'enfant devra être muni de ses propres crayons et avoir ses propres mouchoirs jetables.

L'achat des cartes de garderie se fera à la mairie le lundi matin (ou exceptionnellement le mardi 12 mai matin). Les cartes seront laissées en mairie **avec inscription à la semaine.**

Le paiement à privilégier est le paiement par chèque à l'ordre de « régie de recette garderie Vinezac ».

En cas de problème, les parents peuvent appeler le 06.02.16.51.18 ou le 04.75.36.81.20

### Cantine :

Comme d'habitude, 2 services seront assurés.

La commune a prévu des plateaux repas froids individuels afin de limiter les manipulations. Les plateaux seront facturés 1€ HT plus cher que le prix normal du repas. La commune a décidé de ne pas faire supporter le coût supplémentaire aux parents et de les financer. Il ne sera pas accepté de repas apporté par l'enfant.

L'achat des tickets de cantine se fera à la mairie le lundi matin à partir de 8h30 (ou exceptionnellement le mardi 12 mai matin).

Le paiement à privilégier est le paiement par chèque à l'ordre de « régie de recette cantine vinezac ».

Vous devez laisser en mairie (ou dans une enveloppe dans la boîte aux lettres de la mairie avec les tickets remplis ainsi que la classe) les tickets **pour la semaine.**

## 3. Organisation de l'école à compter du 12 mai.

Avant toute chose, nous vous informons que dans le protocole sanitaire, il est demandé aux familles de vérifier chaque matin avant de venir à l'école la température de son ou ses enfants et

qu'à partir de 37°8, l'enfant ne doit pas être mis à l'école (même avec du paracétamol). Il en va de la santé de tous et de la responsabilité de chacun.

Pour information, si un enfant ou un adulte venait à être malade (covid19) c'est l'ensemble de l'école qui pourrait être immédiatement fermée par les autorités sanitaires.

Pour information : 50 % du nombre des élèves de l'école peuvent être accueillis avec une capacité maximale de 15 élèves en élémentaire et de 10 en maternelle. Ces chiffres peuvent être vus à la baisse suivant la taille des locaux et des contraintes.

C'est à partir de ces impératifs gouvernementaux que nous avons organisé les classes.

Afin de connaître le nombre d'enfants qui seraient de retour à l'école et pour organiser au mieux leur accueil dans les locaux tout en respectant le protocole sanitaire, un sondage a été envoyé aux familles par mail.

Nous n'avons pas eu le retour de toutes les familles, mais malgré tout, les réponses nous permettent d'accueillir, pour le moment, tous les élèves volontaires du CP au CM2 les 4 jours de classe. Par contre pour les 2 classes de maternelle, les élèves seront accueillis seulement 2 jours par semaine, le Groupe 1 le lundi et mardi et le Groupe 2 le jeudi et le vendredi.

Toujours dans la volonté de respecter le protocole sanitaire, nous informons les familles que les enfants devront respecter les mesures de distanciation sociale, même en maternelle et même en récréation ainsi que les gestes barrières.

Des marquages au sol seront mis en place avec des repères pour aider les enfants à la distanciation physique.

Les premiers jours de classe seront essentiellement consacrés à ces apprentissages.

Les activités sportives sont à repenser car l'utilisation du matériel collectif est interdite, ainsi que les contacts physiques.

Tous les jeux collectifs sont interdits (vélos, échasses, ballons...), la structure à grimper en maternelle ainsi que le bac à sable et la cabane seront rendus inaccessibles.

Il est impératif que chaque élève ait son matériel, les enfants n'auront plus accès au matériel collectif. Tous les coins jeux (en maternelle) ou bibliothèque seront inutilisables.

En classe une table sera attribuée à chaque élève et aucun autre élève ne pourra l'utiliser.

Les décroissements pédagogiques qui existaient avant le confinement ne sont plus possibles.

Les sanitaires de l'école seront nettoyés régulièrement par les ATSEM ; de ce fait, elles seront souvent absentes des classes maternelles pour pouvoir procéder à cette tâche.

Aujourd'hui 4 enseignants sur les 5 seront présents en classe, Madame Bouquet, pour des raisons de santé, a demandé à poursuivre en télétravail, une réponse académique doit lui parvenir prochainement.

Dans le cas de figure où Madame Bouquet serait présente, les élèves de GS/CP/CM2 seraient accueillis à l'école dès le 12 mai mais en 2 groupes pour les GS (madame Bouquet vous les communiquera).

Si madame Bouquet continuait en télétravail, seuls les niveaux de CP et CM2 seraient accueillis le 12 mai.

A compter du 18 mai, tous les niveaux seront accueillis (en 2 groupes pour les maternelles).

Dans le cas où Madame Bouquet ne serait pas présente, ses élèves de moyenne section et de grande section seraient répartis dans les autres classes et accueillis 2 jours par semaine (G1 et G2).

Mesdames Cadorne et Bouquet vous communiqueront chacune pour leur classe la constitution des groupes. Nous les avons constitués en fonction des fratries et nous avons essayé de respecter au mieux les demandes formulées par les parents.

A partir du CP, chaque enfant devra venir avec une petite bouteille d'eau, car il est hors de question que les enfants boivent au robinet. En maternelle, les enfants garderont leur verre sur leur table et il sera rempli à la demande par un adulte.

Tous les enfants devront apporter leur boîte de mouchoirs jetables.

Si un enfant venait à être malade dans la journée en présentant les symptômes du covid 19, il serait immédiatement isolé dans une salle non utilisée, tout en étant à la vue d'un adulte. Suivant son âge, nous lui donnerons un masque et les parents seront immédiatement appelés pour venir le chercher. Si nous n'arrivons pas à joindre la famille ou si elle ne peut pas venir rapidement, nous appellerons le 15.

La salle retenue est la petite salle qui est entre la classe de madame Bouquet et celle de madame Cadorne qui servait jusqu'à présent de salle de peinture et de travail pour le RASED.

Concernant la continuité pédagogique par internet, à partir du moment où l'enseignant est présent devant ses élèves, il n'a plus à l'assurer comme il pouvait le faire pendant le confinement.

Par conséquent, les parents dont les enfants ne viennent pas à l'école sont invités à venir récupérer le travail et les devoirs à un horaire et lieu convenu au préalable avec l'enseignant, (comme cela se passait lorsque votre enfant était malade et que vous veniez récupérer le travail effectué en classe pendant son absence). Ceci est valable pour les classes du CP au CM2. Pour les maternelles, le travail par internet s'arrête aussi.

#### 4. Informations diverses

Les enfants de parents prioritaires seront accueillis les 4 jours de la semaine.

Pour occuper les enfants pendant les récréations, nous avons pensé que des jeux tracés au sol pourraient être une bonne piste. Des kits de traçage existent, les jeux pourraient être dessinés dans les 3 cours. Mais cela a un coût (800 à 1000 euros pour 6 jeux). Serait-il possible que l'Amicale laïque finance cet achat ?

Les adultes de l'école porteront un masque. Pour les enseignants, il est fourni par l'Education nationale et pour le personnel communal, par la commune.

**Il est certain que les élèves ne vont pas retrouver l'école d'avant le confinement. Il est demandé aux parents d'essayer de leur expliquer et de dédramatiser au maximum la situation et surtout d'évoquer et de pratiquer avec eux les gestes barrières et la distanciation sociale qu'ils devront respecter et ce quel que soit leur âge.**

Les informations continueront à vous parvenir par mail afin d'atteindre l'ensemble des familles.

Prenez bien soin de vous et nous espérons vivement que le prochain conseil d'école se déroulera dans des conditions plus conviviales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

La secrétaire de séance  
Mme LADET

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

La directrice  
Mme CADORNE

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'C' that encloses the name 'Cadorne'.

